

# AVIS PUBLIC



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 25 septembre 2023 à 20 heures 00.
- Les sujets suivants y seront traités :

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2. AVIS DE CONVOCATION

### 3. URBANISME

#### 3.1 Embauche – Adjointe administrative

### 4. URBANSIME

#### 4.1 Recommandation du CCU du 19 septembre 2023

##### 4.1.1. PIIA

4.1.1.1. 3250, avenue Royale

4.1.1.2. 160, rue des Cimes

4.1.1.3. 4094, avenue Royale

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 22 septembre 2023.

Avis numéro : 2023-184

Martin Leith  
Greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Angélic Roy Boisvert, greffière-adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Site internet de la Municipalité

Le 22 septembre 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 22 septembre 2023.



Martin Leith  
Greffier-trésorier